



Association des Alumni
et Amis de l'EBABX

Association des Alumni et Amis de l'ebabx

Alumni

Adhésion pour l'année 2020-2021

1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

Si vous avez fait vos études ou une partie de vos études à l'Ecole supérieure des beaux-arts de Bordeaux, vous pouvez devenir membre de l'AAA de l'ebabx en tant qu'Alumni

Prénom Nom :

Année de diplôme :

Eventuellement nom de l'association, du collectif :

Adresse postale :

Adresse mail :

Tel. :

ALUMNI membre adhérent : 10 €

ALUMNI supporter : 50 €

ALUMNI partenaire : à partir de 500 €

Règlement par chèque à l'ordre de : l'AAA de l'ebabx

à retourner à :

Association des ALUMNI et des AMIS de l'ebabx

Ecole supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux

7 rue des Beaux-Arts, CS 72010

33088 Bordeaux Cedex

ou directement en ligne : paypal.me/ebabxalumni/10

Bulletin d'Adhésion à retourner par mail à :

Philippe Bouthier

contact@aaa-ebabx.fr

Tél. 05 33 89 58 28

L'adhésion à l'AAA de l'ebabx vous permet :

- **d'intégrer et de participer** à un vaste réseau de créateurs et d'artistes, ouvert sur une grande diversité des projets et des rapports à l'art
- **de conserver un lien privilégié** avec une Ecole d'Art reconnue.
- **d'accéder plus facilement** à un réseau de collectionneurs, d'amateurs d'art, de mécènes...
- **de pouvoir bénéficier - sous conditions -** du soutien logistique et des moyens de production techniques de l'Ecole comme par exemple, d'utiliser des outils, des caméras, des appareils photos, d'accéder aux ateliers techniques, de faire des impressions, etc.

L'adhésion est nécessaire mais n'ouvre cependant pas un droit systématique. Chaque demande de soutien fera l'objet d'une étude spécifique de votre projet et d'une décision prise conjointement entre l'AAA et l'Ecole en fonction de plusieurs critères : intérêt du projet, possibilités et disponibilités des machines, du matériel et des femmes et hommes qui travaillent dans l'Ecole, etc.

En conséquence aucune demande ne pourra être acceptée entre deux portes au dernier moment. Elle devra être faite suffisamment en avance (minimum 15 jours) et fera l'objet de concertations. L'aide apportée par l'AAA et l'ebabx sera contractualisée. Les matériaux et consommables restent à charge de l'Alumni.

- **de mieux valoriser** votre parcours et vos actions
 - **de pouvoir bénéficier éventuellement** de propositions d'aides ou de subventions spécifiques.
 - **de recevoir** la Newsletter de l'ebabx
- L'école via l'AAA pourra également s'adresser à vous et vous proposer de soutenir votre candidature dans le cadre d'appels à projets sélectionnés.

Date :

Signature :

*Je sous-signé Philippe Bouthier, président de l'AAA de l'ebabx, atteste avoir reçu
de
pour l'adhésion à l'association*

Date :

Signature :